*Remarque préliminaire:*

*La présente clause type doit être adaptée aux besoins et aux circonstances individuelles. Il convient notamment de compléter les objectifs concrets de traitement s’ils ne sont pas encore énumérés. Il convient également de les comparer avec la déclaration de protection des données. Si nécessaire, il est possible de faire appel à un spécialiste.*

*Les indications entre [crochets] doivent notamment être adaptées à votre situation concrète.*

*\* \* \* \* \**

Clause type de protection des données dans les CGV

[ch.] Protection des données

Dans le cadre de la fourniture de services [et/ou de la vente de produits] au client, [société] peut, en respectant à tout moment les normes en vigueur en matière de protection des données, collecter elle-même des données personnelles, les collecter auprès de tiers, les enregistrer, les traiter et les transmettre à des tiers.

Si la loi le permet, ou s’il existe des intérêts prépondérants de la part de [entreprise], ou si le client a donné son consentement, [entreprise] peut traiter les données personnelles collectées aux fins suivantes:

a) pour vérifier les conditions préalables à la conclusion d’un contrat;

b) pour remplir des obligations contractuelles envers le client;

c) pour entretenir, développer et préserver la relation avec le client;

d) pour individualiser les services ou fournir des contenus personnalisés, par exemple en étudiant la démographie, le comportement d’utilisation et les intérêts des utilisateurs;

e) pour la validation des adresses;

f) pour empêcher une utilisation illicite des services (notamment pour prévenir les fraudes lors de la conclusion du contrat et pendant sa durée);

g) à des fins de facturation, de recouvrement et de vérification de la solvabilité et du crédit;

h) pour promouvoir, concevoir et développer les produits de [entreprise];

*j) [autres fins, le cas échéant].*

[entreprise] peut faire appel à des tiers en Suisse et à l’étranger pour le traitement des données. [Si le client achète des services à des tiers auprès de [entreprise], [entreprise] peut transmettre au tiers pour traitement les données du client dont celui-ci a besoin pour remplir ses obligations contractuelles envers le client.][[1]](#footnote-1)

Si [entreprise] fait appel à des tiers en Suisse ou à l’étranger, ceux-ci sont tenus contractuellement de respecter les mesures nécessaires, conformément à la législation en vigueur sur la protection des données. Pour plus d’informations sur l’utilisation des données personnelles, veuillez consulter la déclaration de protection des données sur [lien].

1. Le modèle de déclaration de protection des données précise qu’aucune donnée n’est transmise. Cela se rapporte en principe exclusivement aux données collectées en relation avec le site Internet et ne doit pas être en contradiction avec la présente disposition. Le cas échéant, les dispositions doivent toutefois être harmonisées. [↑](#footnote-ref-1)